

Mairie de Magny-Cours

**21 Rue du Vieux Magny,
58470 Magny-Cours**



Le 10 septembre 2024

A l'attention de Mathieu LE GUENNEC, président de la société OneMW.

Objet : Information concernant le projet photovoltaïque porté par la société OneMW sur la zone artisanale de Magny-Cours

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Jean Louis Gutierrez, Maire de Magny-Cours, atteste avoir connaissance du projet d'installation de panneaux photovoltaïques au sol de la société OneMW. Cette opération, d'une puissance inférieure à 1MWc, a vocation à s'installer sur la parcelle AE44, au sein de la zone artisanale de Magny-cours sur un terrain à ce jour inoccupé.

Le Maire a présenté ce projet en Conseil Municipal du 5 septembre 2024 qui ne s'oppose pas au développement de cette petite centrale au sol ainsi que la démarche d'autoconsommation collective associée. Des échanges avec la société OneMW ont permis de proposer des mesures concernant les accès et l'intégration paysagère, par exemple vis-à-vis de la salle culturelle communale « la station ».

Ce projet sera soumis à l'avis du conseil municipal. La délibération est prévue pour une séance du conseil qui se tiendra d'ici à la fin de l'année. Nous veillerons à ce que tous les aspects soient examinés et que l'avis du conseil municipal soit rendu dans le respect des intérêts de notre commune et de ses habitants.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean Louis Gutierrez
Maire de Magny Cours